

TRÈBES

CHAMPIONNAT REGIONAL



Dimanche 23 avril 2023

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT
OCCITANIE PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

ORGANISÉ PAR
TRÈBES TOUT TERRAIN

**VTT
XC**

COMPETITION

ouverte aux licenciés qualifiés

Master - Vétéran - Senior - Junior - Cadet
Minime - Benjamin - Féminine - Tandem

Fédération sportive de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

le Mot du Maire de TREBES

A l'initiative de son club local, la ville de Trèbes va accueillir pour la première fois une épreuve régionale VTT X Country. Le 23 avril prochain, le VTT va être à l'honneur sur notre territoire et le Club de Trèbes démontrera toute sa capacité à créer un événement inédit sur notre commune. J'ai la certitude que les participants apprécieront la convivialité et la qualité de l'organisation. Même si, jusqu'à aujourd'hui, les manifestations programmées par le club n'étaient jamais compétitives, les dirigeants ont toujours su organiser, avec succès, des sorties pour tous les âges, alliant le sport et l'amour de la nature, comme la Ronde des Bourriques, devenue incontournable, qui attire de plus en plus de participants venus de tout le département et des départements limitrophes. J'espère que d'autres épreuves régionales suivront. Nous les accueillerons toujours avec plaisir.

Bon courage à tous, organisateurs et participants.

Éric Ménassi, maire de Trèbes



LE PRESIDENT DU COMITE REGIONAL UFOLEP

Le comité régional UFOLEP Occitanie-Pyrénées-Méditerranée a confié au Trèbes Tout Terrain l'organisation du Championnat régional de VTT UFOLEP et se félicite de l'implication des bénévoles de l'association pour une première organisation.

Forts du soutien de la commission technique, du comité UFOLEP audois et de la municipalité de Trèbes, les organisateurs ont beaucoup œuvré pour que le parcours proposé et l'accueil des participants soient de la meilleure qualité. Qu'ils en soient remerciés. Les compétiteurs issus de l'ensemble de la région donneront le meilleur d'eux-mêmes sur un parcours qu'ils ont hâte de découvrir. Les accompagnateurs ne seront pas laissés pour compte car ils vont aussi profiter d'un cadre préservé et pourront allier découverte locale et convivialité. Tout cela constitue une des facettes de la vie régionale du comité UFOLEP OPM et s'inscrit dans l'accompagnement des pratiques sportives compétitives.

Au côté de l'UFOLEP des campagnes et du milieu naturel, on trouve aussi l'UFOLEP des villes avec les pratiques urbaines et l'UFOSTREET qui se déploie et dont le comité audois est un des piliers. Et tout cela constitue une grande communauté qui attend que le sport soit le moment de l'effort individuel ou collectif, du partage et du bonheur d'être ensemble.

Patrick Jany

Président UFOLEP Occitanie Pyrénées-Méditerranée



Fédération sportive de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

LE PRESIDENT DU COMITE DEPARTEMENTAL UFOLEP

Pour la première fois, une épreuve régionale de VTT XCountry se déroulera dans l'Aude et je félicite l'école VTT de Trèbes d'avoir pris cette initiative. C'est une grande nouveauté pour le club qui 'a jamais travaillé dans l'optique compétition. De ma mémoire, il n'y a jamais eu d'épreuve de ce niveau dans notre comité et cette grande première nous enthousiasme, Le nouveau bureau de Trèbes Tout Terrain, dans son désir de relancer l'association, s'est saisi de cette opportunité pour apporter de la nouveauté. L'expertise de traceurs qu'ils ont acquis au fil des « rondes des bourriques » nous assure d'un circuit à la fois ludique et technique.

Nul doute que les compétiteurs apprécieront l'épreuve, C'est donc un évènement de qualité qui va se dérouler sur notre territoire et qui peut-être suscitera de nouvelles vocations. Ce sera également une belle occasion pour les publics locaux de découvrir notre manière de pratiquer la compétition « autrement »

Jean Marc LAFON

Président UFOLEP 11



MOT DU PRESIDENT DU CLUB, TREBES TOUT TERRAIN

C'est notre baptême, notre première fois. Nous, le petit club Trébéen, avons été sollicités pour organiser cette belle épreuve et nous avons relevé le défi. Certes avec un peu d'appréhension mais avec une belle dose de bonne volonté.

Nous sommes plus habitués à encadrer nos jeunes (et moins jeunes) licenciés tout au long de l'année et à organiser notre « Ronde des Bourriques » pour le plaisir des amateurs de la région. Nos maitres mots sont plaisir et convivialité. Nous les appliquons dans chacune de nos actions en faveur de nos licenciés. A travers notre passion nous tenons à transmettre notre amour et notre respect de la nature ainsi que le plaisir d'arpenter les chemins du Minervois (mais aussi des régions limitrophes) sur nos vtt.

Nous voici donc lancés dans cette belle aventure et notre bande de copains est heureuse de vous faire découvrir son terrain de jeu. Le plus difficile pour nous, en fait, aura été de décider sur quel site l'épreuve allait se dérouler. Nous n'avions que l'embarras du choix tant nos environs se prêtent à la pratique du vtt.

Il nous a été demandé un parcours plutôt technique, nous espérons que ce dernier répondra à votre demande et que vous prendrez autant de plaisir à courir dessus que ce que nous prenons lors de nos sorties dans notre belle région. A ce titre nous tenons à vivement remercier les propriétaires qui ont autorisé le passage sur leurs terres.

En souhaitant que cet évènement se déroule dans le plus pur respect des valeurs du sport, nous vous remercions pour la confiance que vous accordez à notre club et souhaitons le meilleur à tous les compétiteurs.

Arnaud Boyer

Président de Trèbes Tout Terrain

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

CHAMPIONNAT REGIONAL VTT UFOLEP

Le Championnat régional VTT cross-country UFOLEP se déroulera à **TREBES (11)**
Le club **VTT TREBES TOUT TERRAIN** vous accueillera avec le soutien des
Commissions Départementale et Régionale UFOLEP de VTT.

Les règlements généraux UFOLEP VTT seront appliqués lors de cette organisation
et contrôlés par la CTR VTT.

Le Championnat Régional VTT est une épreuve type cross-country ouverte aux
licencié-es UFOLEP de la région Occitanie Pyrénées Méditerranée, ayant participé
au Championnat Départemental (ou à une épreuve du Challenge Départemental) de
leur département. *(voir définition page suivante).* **Et titulaires de la carte de
compétiteur VTT UFOLEP 2023**

*Les licenciés n'ayant pas participé à leur départemental pourront toutefois se
présenter au régional VTT, sous condition : **Ils seront placés en fin de grille de
départ, et ne pourront prétendre au titre de champion régional.***

Les comités départementaux devront vérifier que cette disposition est bien
appliquée.

Les concurrents devront être licenciés UFOLEP depuis **au moins 8 jours avant
la première épreuve qualificative et être titulaires de la carte de compétiteur VTT.**

Cependant des dérogations peuvent être accordées.

**Cette épreuve compte pour la sélection au NATIONAL VTT qui se
déroulera au Parc d'OLHAIN (62) 30 km de ARRAS les 27 et 28 mai
2020**

ATTENTION !

Les Clubs doivent envoyer leur **dossier d'engagement** et le **règlement financier**
uniquement à **l'UFOLEP de leur département** qui contrôlera la validité
des engagements **avant le 10 avril 2023** Le comité les transmettra
ensuite à **l'organisateur.**

Les chèques correspondants aux engagements libellés
à l'ordre du club organisateur «**Trèbes tout terrain**».

DEFINITION

Le Championnat Régional VTT UFOLEP Occitanie Pyrénées Méditerranée est une épreuve de type cross-country.

Elle est ouverte aux coureurs licenciés UFOLEP.

Seront classés, les coureurs :

- *ayant la licence homologuée* depuis au moins 8 jours avant la première épreuve qualificative ;
- *qualifiés* en participant à un Championnat Départemental ou à une épreuve d'un challenge départemental, (possibilité de se qualifier dans un département voisin. Joindre un justificatif) ;
- *titulaires de la carte de compétiteur* VTT UFOLEP.

2.CATEGORIES

CATEGORIES D'ÂGES - Saison 2023

| | | | |
|---|---|---|---|
| Jeunes Masc et Fém 9 – 10 ans (INITIATION) | Jeunes Masc et Fém 11 – 12 ans | Jeunes Masc et Fém 13 – 14 ans | Jeunes Masc et Fém 15 – 16 ans |
| Né(e)s en 2013 et 2014 | Né(e)s en 2011 et 2012 | Né(e)s en 2009 et 2010 | Né(e)s en 2007 et 2008 |

| | | | |
|--|---|---|---|
| Adultes Masculins 17 – 19 ans | Adultes Masculins 20 à 29 ans inclus | Adultes Masculins 30 à 39 ans inclus | Adultes Masculins 40 à 49 ans inclus |
| Nés en 2004-2005- et 2006 | Nés entre 1994 et 2003 inclus | Nés entre 1984 et 1993 inclus | Nés entre 1974 et 1983 inclus |

| | |
|---|---|
| Adultes Masculins 50 à 59 ans inclus | Adultes Masculins 60 ans et plus |
| Nés entre 1964 et 1973 inclus | Nés en 1963 et avant |

| | | |
|--|--|---|
| Adultes Féminines De 17 à 29 ans inclus | Adultes Féminines De 30 à 39 ans inclus | Adultes Féminines 40 ans et plus |
| Nées entre 1994 et 2006 inclus | Nées entre 1984 et 1993 inclus | Nées en 1983 et avant |

| |
|-------------------------|
| GS b (Cyclospor) |
| Nés en 1957 et avant |

3.ENGAGEMENTS

Les droits d'inscriptions sont les suivants :

- Moins de 10 ans (initiation) : 3 €
- Jeunes de 11 à 16 ans : 7€
- Adultes de 17 ans ou plus : 12€
- Tandems 2X12€ : 24€

Cf : tableau règlement VTT national.

Tous les engagés doivent obligatoirement être munis le jour de la compétition de leur licence 2022-2023 et du carton de compétiteur VTT de l'année en cours.

Les engagements se feront par catégories sur les fiches « liste des engagés » regroupées par club. (voir feuille annexe).

RAPPEL :

Le dossier d'engagement doit obligatoirement comprendre :

Les listes d'engagés par catégories (signées par le responsable du département et par le comité départemental) ;

les chèques correspondants aux engagements libellés à l'ordre du club organisateur

«Trèbes tout terrain»

Rappel : Les Clubs doivent envoyer leur dossier d'engagement et le règlement financier uniquement à l'UFOLEP de leur département avant le 10 avril 2023 qui contrôlera la validité des engagements et qui les transmettra ensuite à l'organisateur.

ATTENTION !

AUCUN ENGAGEMENT NE SERA ACCEPTE APRES CETTE DATE.

LES ENGAGEMENTS PAR TELEPHONE OU SUR LA LIGNE DE DEPART SERONT REFUSES

4. DISTANCES ET PROGRAMME DE LA JOURNÉE

A partir de 8h le dimanche 23 avril, retrait des dossards sur le site de château canet au point de départ. **Horaires de reconnaissance des circuits : à partir du samedi (14h) jusqu'au dimanche 9h30h.**

| Heures D'appel | Heures De Départ | Km Par tour | Dénivelé Positif Par tour | Nombre De tours A réaliser | TRANCHE D'AGE |
|----------------|------------------|-------------|---------------------------|----------------------------|--|
| 9h50 | 10h00 | 2.2 km | 43m | 1 | Jeunes 10 ans et moins Filles et garçons |
| 10h10 | 10h20 | 2.2 km | 43m | 2 | Jeunes 11-12 ans Filles et garçons |
| 10h40 | 10h50 | 2.2 km | 43m | 3 | Jeunes 13-14 ans Filles et garçons |
| 11h15 | 11h30 | 7.9 km | 128m | 3 | Adultes masculins 17-19 ans |
| 11h15 | 11h32 | 7.9 km | 128m | 3 | Adultes masculins 50-59 ans |
| 11h15 | 11h34 | 7.9 km | 128m | 3 | Adultes masculins 60 ans et plus |
| 11h15 | 11h36 | 7.9 km | 128m | 2 | Jeunes 15-16 ans Filles et garçons |
| 11h15 | 11h38 | 7.9 km | 128m | 3 | Tandems 17 ans et plus |
| 11h25 | 11h40 | 7.9 km | 128m | 3 | Adultes féminines 17-29 ans |
| 11h25 | 11h40 | 7.9 km | 128m | 3 | Adultes féminines 30-39 ans |
| 11h25 | 11h40 | 7.9 km | 128m | 3 | Adultes féminines 40 ans et plus |
| 13h30 | 13h45 | 7.9 km | 128m | 4 | Adultes masculins 20-29 ans |
| 13h30 | 13h47 | 7.9 km | 128m | 4 | Adultes masculins 30-39 ans |
| 13h30 | 13h49 | 7.9 km | 128m | 4 | Adultes masculins 40-49 ans |

En fonction des conditions climatiques, le circuit pourra être modifié par les organisateurs. En fonction du nombre de coureurs (ex : moins de 10 par catégorie), deux catégories d'une même vague de départ pourront être regroupées.

La remise des récompenses se fera sur place ou à la salle des fêtes de Rustiques selon la météo à 16h30.

5. TENUE

5.1 : Le port du casque à coque rigide est obligatoire pour toutes les catégories :

- Les vététistes refusant cette protection se verront interdire le départ ;
- Chacun devra le conserver correctement fixé durant l'épreuve ainsi qu'à l'entraînement ou pendant la reconnaissance du circuit.

5.2 : Le port de la tenue du club est obligatoire pendant l'épreuve et sur le podium.

5.3 : Le maillot de champion départemental est autorisé.

Les socquettes : • La hauteur maximale des socquettes se situe à mi-chemin entre la cheville et le genou.

5.4 : Tenue lors des cérémonies protocolaires :

Pour toute cérémonie protocolaire, la tenue cycliste est obligatoire. En cas de non-respect de cette règle, l'intéressé (e) se verra refusé l'accès au podium.

6. MATERIEL

C'est un vélo tout terrain (VTT) : cycle muni d'un guidon plat ou semi-relevé dont les embouts saillants sont bouchés.

Seules sont autorisées les roues de 26 à 29 pouces maximum équipées de pneus de 1,75 pouces minimum.

Tout VTT en état, est accepté sous réserve du respect des normes de sécurité notamment :

- extrémités du guidon bouchées ;
- les guidons pourront avoir seulement en extrémités des Bar end, les « cornes de vaches » entièrement recourbées sont interdites ; • protection des parties saillantes ;
- extrémités de câble protégées.
- Camera interdite quel que soit le point d'encrage (cf. règlement National, fiche 7, page 2)

Le directeur de course interdira le départ si le matériel n'est pas conforme ou si le VTT présente un danger pour « son pilote » ou pour les tiers.

Rappel : l'utilisation d'oreillette est interdite sur toutes les activités cyclistes UFOLEP.

7. PLAQUES ET DOSSARDS

Le port de la plaque frontale est obligatoire pour tous les participants, elle doit être fixée sur le guidon.

Le dossard sera fixé par 4 épingles au-dessus des poches du maillot (*épingles non fournies*)

8. CONTRÔLE MEDICAL

Les coureurs devront se soumettre à la réglementation nationale qui prévoit une escorte. Se référer au paragraphe : *A-1/2 contrôle médicaux page 6 du règlement national VTT*. Une salle sera mise à disposition sur le site de l'organisation.

9. ACCUEIL ET DEROULEMENT DES EPREUVES

L'accueil des participants, des responsables et des accompagnateurs se fera sur le site de Château Canet à partir de 8 heures le dimanche 23 avril .

Les plaques de guidon seront à retirer par chaque participant contre la présentation de la licence et carton VTT compétiteur dûment complétés et signés.

Amende pour non présentation de papiers (licence ou carton) : rappel du règlement financier des épreuves nationales : des amendes pour non présentation de licence, licence incomplète ou non présentation de carton obligatoire : adultes : 31€ et jeunes 16€ - Les amendes devront être réglées sur place au responsable ou un membre mandaté par la CTR par chèque à l'ordre de l'UFOLEP régional.

A chaque retrait il sera demandé au compétiteur d'émarger la feuille d'engagement.

La restitution des licences et cartons se fera à la fin des épreuves respectives contre la remise des plaques. Sauf en cas de réclamation.

La reconnaissance du circuit pourra s'effectuer jusqu'à **9h30**. Il est formellement interdit de s'entraîner sur le circuit pendant le déroulement des épreuves sous peine de disqualification.

Les engagés doivent se présenter à l'appel, 15 minutes avant l'heure de départ.

Tout engagé absent au moment de l'appel sera placé sur la dernière ligne.

Une fois la ligne d'arrivée franchie, il est interdit de repasser la ligne à contre sens.

10.RECOMPENSES

La remise des récompenses aura lieu sur place ou à la salle des fêtes de Rustiques en fonction de la météo et sera suivie d'une collation.

Les récompenses ne seront remises qu'aux compétiteurs présents lors de la remise.

La tenue cycliste (maillot et cuissard) aux couleurs du club est obligatoire.

Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue.

Pour les trois premiers de chaque catégorie, il y aura une récompense :

- Au 1er : 1 maillot, 1 trophée, 1 bouquet ou **produit.local**
- Au 2ème : 1 trophée
- Au 3ème : 1 trophée

Un maillot de Champion Régional sera attribué au premier de chaque catégorie, à partir des 11-12 ans.

Les maillots seront remis par les représentants de **'UFOLEP Région ou Département et les élus locaux** .

11.RECLAMATIONS / APPEL :

Tout vététiste estimant avoir subi un préjudice pendant l'épreuve, est en droit de déposer après l'arrivée, une réclamation auprès des officiels.

Ce droit de réclamation n'appartient qu'au licencié qui peut le déléguer à l'un de ses dirigeants licenciés. (En particulier pour les mineurs).

Une réclamation est **recevable**:

- **Oralement** dans le quart d'heure qui suit la proclamation des résultats auprès du directeur de course.
- Et / ou **par écrit en L.R.A.R** après la proclamation des résultats, dans un délai de 48 heures. Elle doit comporter la signature du réclamant et être adressée au Responsable de la CTR VTT. Elle devra s'accompagner d'un versement de 100€.

En cas de réclamation non justifiée, les plaignants pourront être contraints à régler les dépenses engagées pour le traitement du dossier et ne récupéreront pas leur **versement de 100€.**

Commission de gestion des litiges :

Afin de gérer les réclamations, une commission de gestion des litiges est constituée et est composée des personnes suivantes :

- Le responsable de la CTR VTT [Mr Aimé RIVIERE](#)
- Deux membres de la CTR présents sur le site ; [Mrs FABRICE DECOUTY](#), [SYLVAIN TARROUX](#) ou [REGIS LARROQUE](#).
- Un représentant de la commission départementale VTT du département organisateur . [Mr LAFON JEAN-MARC](#)
- Le directeur de course : [Mr PINTO STEPHANE](#)

Autres infos :

- Appel des concurrents/contrôles vélos : **15 minutes avant l'Horaire de Départ**
- Encadrement des jeunes 10 ans et moins : **assuré par un encadrent du club Trèbes Tout Terrain**

12.MANIFESTATION ECO RESPONSABLE :

Les engagements des participants :

- Favoriser le co-voiturage pour venir participer au championnat régional ;
- Préserver le site en ne jetant pas de déchets et en utilisant les poubelles prévues à cet effet ;
- S'engager à respecter la charte du fair-play. **Les engagements des organisateurs :**
- Diffuser les dossiers et résultats par internet pour éviter les envois papiers ;
- Favoriser les fournisseurs locaux afin de limiter les déplacements de marchandises ;
- Prévoir des zones de stationnement ;
- Accueillir et sensibiliser le public ;
- Faire les reconnaissances à vélo ou à pied ;
- **Assurer le nettoyage à l'issue de la manifestation, la remise en état des lieux et procéder au ramassage de la signalétique.**

13. LA CHARTE DU FAIR-PLAY :

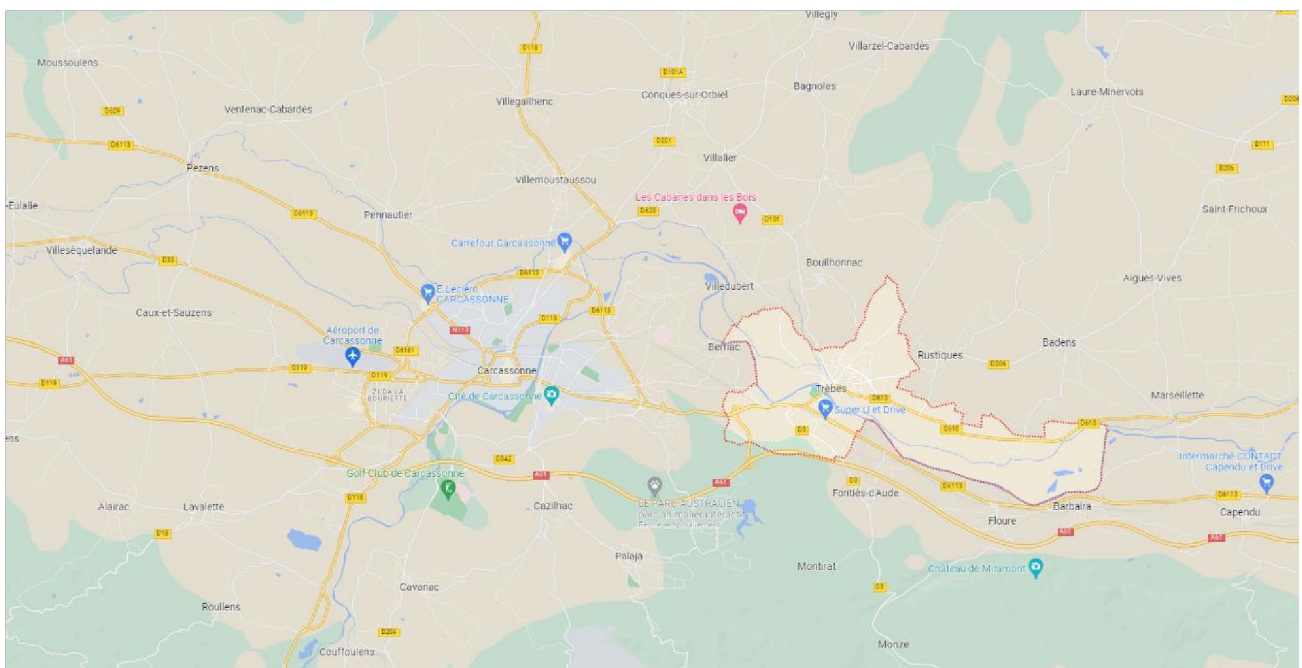
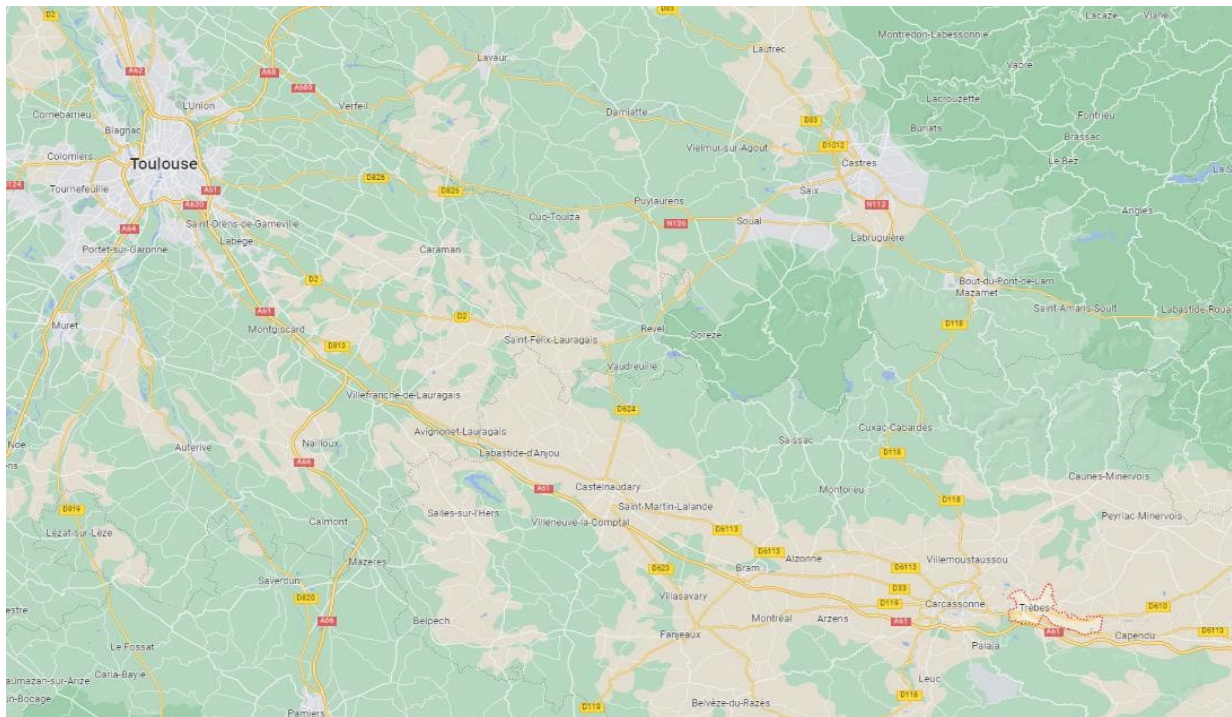
« Quel que soit le rôle que je joue dans le sport, même celui de spectateur, je m'engage à :

- Faire de chaque rencontre sportive, peu importe l'enjeu et la virilité de l'affrontement, un moment privilégié, une sorte de fête.
- Me conformer aux règles et à l'esprit du sport pratiqué.
- Respecter mes adversaires comme moi-même.
- Accepter les décisions des arbitres ou des juges sportifs sachant que, comme moi, ils ont le droit à l'erreur, mais font tout pour ne pas la commettre.
- Éviter la méchanceté et les agressions dans mes actes, mes paroles ou mes écrits.
- Ne pas user d'artifices ni de tricherie pour obtenir le succès.
- Rester digne dans la victoire comme dans la défaite.
- Aider chacun par ma présence, mon expérience et ma compréhension.
- Porter secours à tout sportif blessé ou dont la vie est en danger.
- Être un véritable ambassadeur du sport, en aidant à faire respecter autour de moi les principes ci-dessus.

Par cet engagement, je considère que je suis un vrai sportif ».

Définition : le fair-play, norme non écrite, est la loi morale qui donne au sport son âme et fait de lui une expérience irremplaçable, d'une incontestable valeur formatrice pour la vie en société.

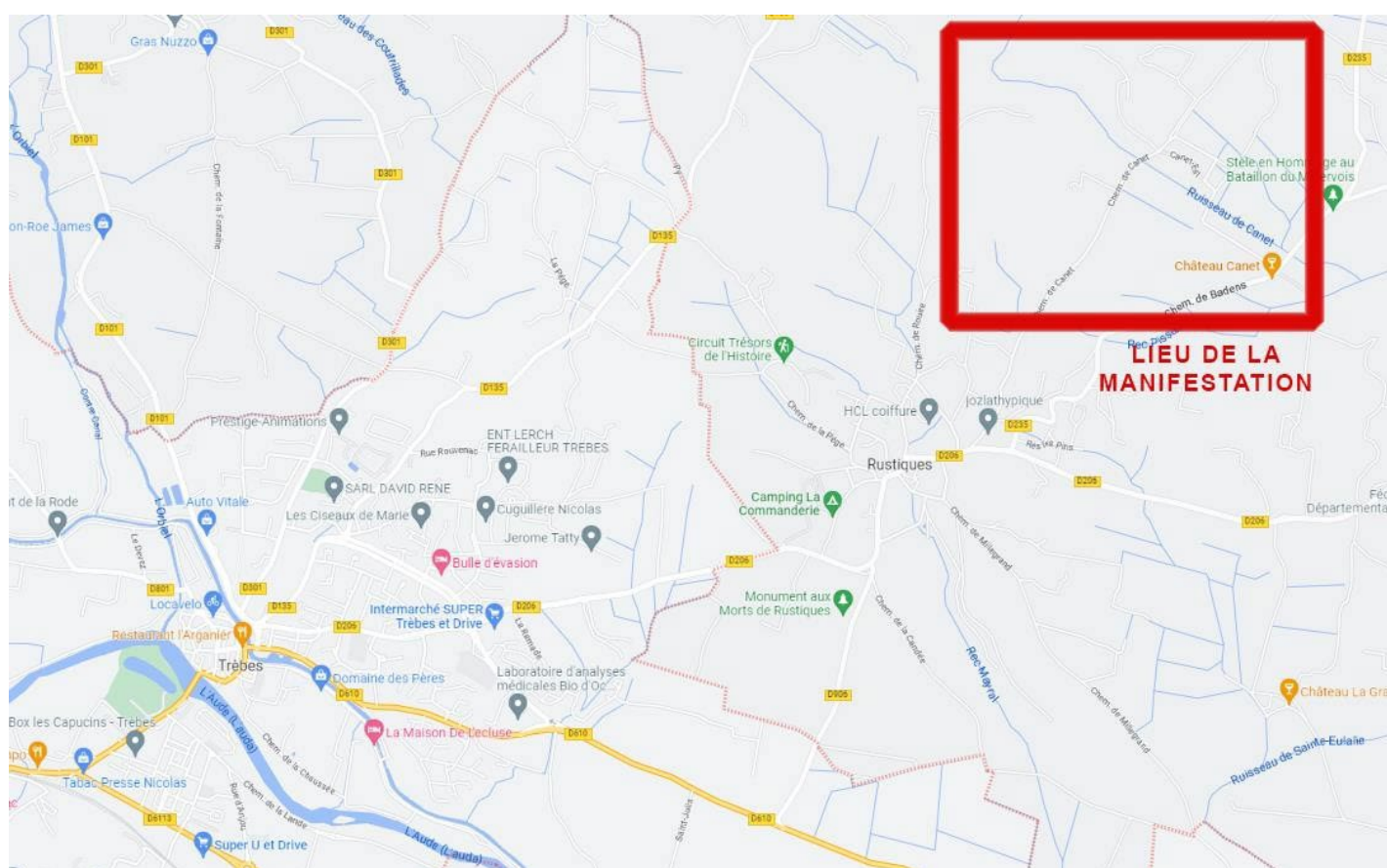
SITUATION GENERALE



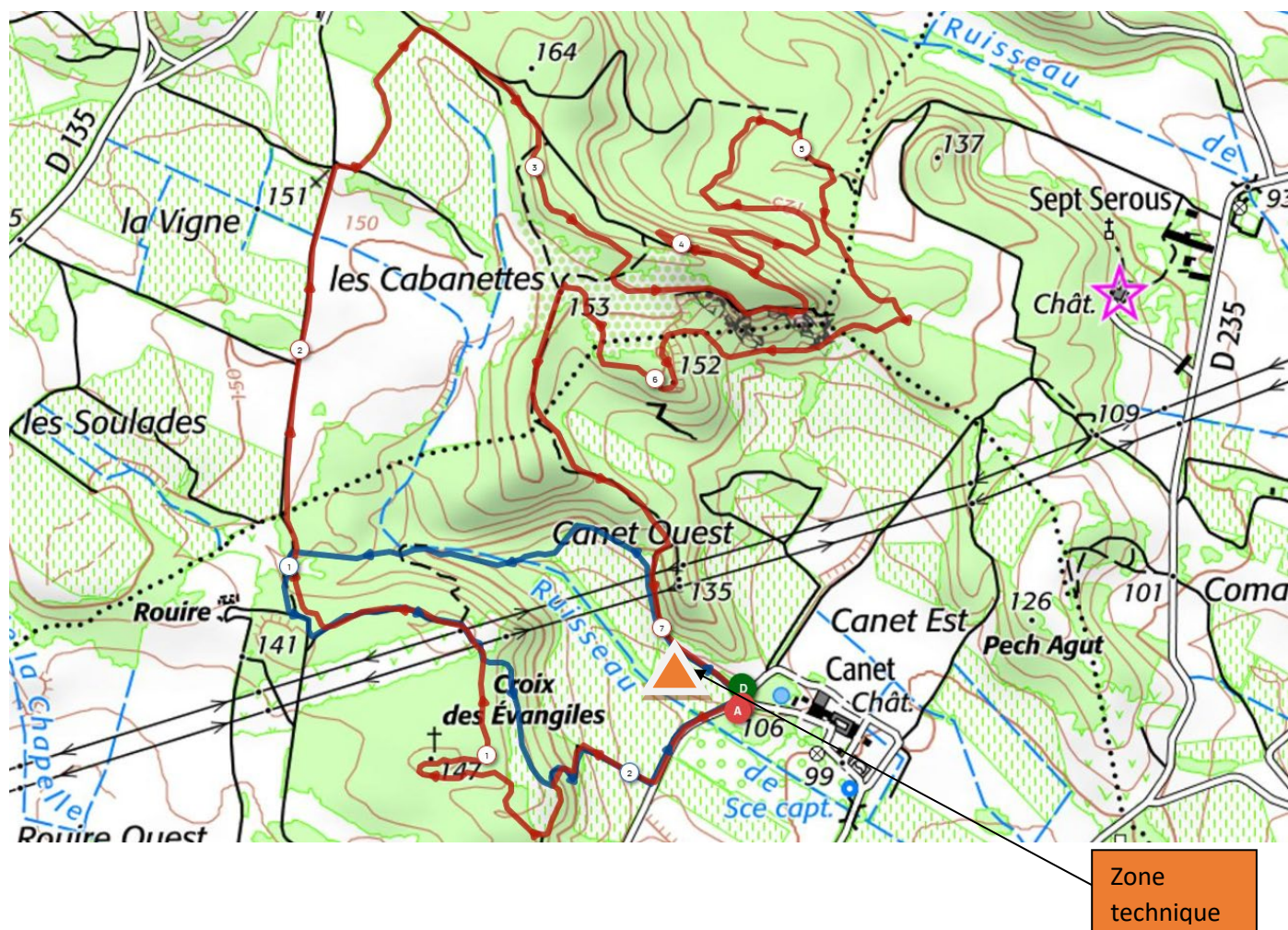
Trèbes est situé à 8 km de Carcassonne, et 56 km de Narbonne. 102 km de Toulouse.

SITE DE LA MANIFESTATION

Accès au site la manifestations : commune de Trèbes → commune de Rustique
→ Château Canet .



Organisation du Site



CONTACT ORGANISATEURS :

[Numéro CLUB : vtt.trebes.tt@gmail.com](mailto:vtt.trebes.tt@gmail.com) - 06 10 86 53 55

[Sylvain Tarroux : starroux@wanadoo.fr](mailto:starroux@wanadoo.fr) - 06 72 81 58 11

REMARQUE : IL EST FORTEMENT RECOMMANDE DE RECONNAITRE LE CIRCUIT AVANT LA COMPETITION, POUR CHAQUE PARTICIPANT AU REGIONAL OCCITANIE VTT 2023.

MAGASINS de CYCLES à proximité:

FUN SPORT CYCLE CARCASSONNE :

16 Rue Jean Monnet, 11000 Carcassonne 04 68 71 67 06

HEBERGEMENT-RESTAURATION

Restauration le jour de la compétition :

nous proposons :

- des boissons : SODA, eau à 2 €, café à 2 €
- des sandwiches, à 3 €

Hébergements :

| | |
|---|--|
| CAMPING RUSTIQUES 6 chemin de l'église 11800 Rustiques | 04 68 78 67 63 Camping la commanderie.com |
| Chambre d'hôtes Château Canet | Chateaucanet.com 04 68 79 28 25 infos@chateaucanet.com |
| CAMPING DE VILLEGLY 2 chemin de Sainte-Anne 1180 villegly | 04 68 72 20 80 Moulindesainteanne.com |
| Chambre d'Hôtes l'Écrit Vin 3 place de la fontaine 11800 Rustiques | 06 22 25 69 03 |